



La Présidente

Arrêté n° 2021-377 du 27 octobre 2021

Portant désignation du représentant de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives d'Ile-de-France (CREPS IDF).

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU le décret n°2016-152 du 11 février 2016 relatif aux centres de ressources, d'expertise et de performance sportives.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives d'Ile-de-France (CREPS IDF) :

- **Monsieur Patrick KARAM**, *Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

Valérie PÉCRESSÉ

Conseil régional